



## Casse moteur automobile par mon garagiste

Par **carlitto**, le **22/06/2008** à **15:44**

bjr

J'ai procédé à un remplacement de la distribution et de la pompe à eau de ma clio dans un garage Renault.

350km apres, mon moteur est cassé et bloqué . (4 vis de fixation se sont sectionnés).

Quelles sont les obligations du garagiste ? Echange standard du moteur à ces frais ?

Dois je prendre un expert personnel pour qu'il suive les travaux ?

Le garagiste doit il me faire une garantie des travaux qu'il effectue ?

Merci